



Aumônerie de la Maison d'arrêt

L'Aumônerie Catholique des Prisons est présente dans les 188 établissements pénitentiaires du territoire français où sont détenus des hommes et des femmes, des adolescents, profondément marqués par l'échec et l'exclusion. Dans le cadre du principe de laïcité auquel obéit notre République, l'Etat a l'obligation de garantir la liberté de culte pour toute personne présente sur son territoire et notamment dans les lieux « fermés » comme la prison. L'aumônerie est donc appelée à intervenir dans le cadre d'une institution laïque et républicaine dont elle respecte la spécificité. Les conditions d'exercice de cette mission sont définies par le Code de Procédure Pénale.

UNE MAISON D'ARRÊT À ANGOULÈME

Positionné en centre-ville, le bâtiment est une construction ancienne datant de 1858.

Quartier hommes : 200 places ; Quartier femmes : 10 places Quartier mineurs : 11 places + un Quartier isolement et un Quartier disciplinaire.

Dans un bâtiment extérieur : Quartier semi-liberté : 18 places

La MA d'arrêt d'Angoulême, c'est donc 238 places pour 82 cellules.

Elle reçoit des personnes détenues effectuant des peines de moins de 2 ans et des personnes en attente de jugement, ou, après jugement, en attente de transfert. Par suite, selon les procédures, des personnes peuvent y séjourner jusqu'à 5 ans. Pour les longues peines, les personnes sont transférées dans des établissements appelés centres de détention, maisons centrales, ou centres fermés pour les mineurs.

L'ÉQUIPE DE L'AUMÔNERIE CATHOLIQUE

Elle est composée de trois aumôniers, laïcs missionnés par l'Evêque.

Une équipe associée, d'une dizaine de personnes, composée de prêtres et laïcs, participe aux différentes célébrations et animations.

La communauté que nous formons, en communion avec les autres communautés de Charente, chemine ensemble, partage la vie de chacun, ouvre l'Evangile, s'interroge, prie, célèbre.

RENCONTRES INDIVIDUELLES

La mission d'aumônerie est l'accompagnement spirituel des personnes détenues. Cela se traduit en premier lieu par une présence, une écoute, un cheminement côté à côté dans le cadre d'entretiens individuels proposés et/ou sollicités.

TROIS RENDEZ-VOUS hebdomadaires collectifs :

- Un atelier discussion ou/et réalisation d'activité permettant l'échange fraternel
- Une réunion d'éveil, d'initiation chrétienne et de partage autour de l'Evangile, en alternance avec une réunion chant-musique.
- Une célébration (messe ou célébration de la Parole)

L'équipe de l'aumônerie, envoyée par l'Eglise diocésaine « à l'intérieur des murs », est témoin du regard aimant de Jésus pour chacun, et de la tendresse du Père pour ses enfants ; témoins de l'Evangile qui nous rappelle sans cesse que tout être humain n'est jamais réduit à l'acte qu'il a posé et que l'amour et le pardon ouvrent un avenir où chacun peut à nouveau se regarder en face, retrouver confiance en lui, en l'autre, et se remettre à espérer.

Contacts : Aumônerie Catholique de la Maison d'Arrêt d'Angoulême Maison Diocésaine 226 rue de Bordeaux 16021 Angoulême cedex Adresse mail : aumonerie.prison@dio16.fr Autre lien avec l'aumônerie nationale catholique <http://www.prison.cef.fr/>